



Provence-Alpes-
Côte-d'Azur



Le coût de production chez les éleveurs caprins Petit Pastoral

REGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

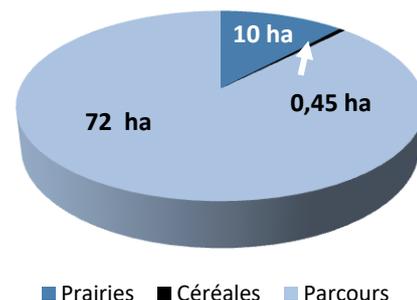
Ce système est caractérisé par la présence de parcours sur l'exploitation. Les parcours sont utilisés une partie de l'année, des apports de fourrages et concentrés viennent compléter la ration pour permettre de maintenir un niveau de production laitière satisfaisant (550 litres/chèvre, donnée « cas type »).

Ce système est localisé sur l'ensemble de la région PACA.

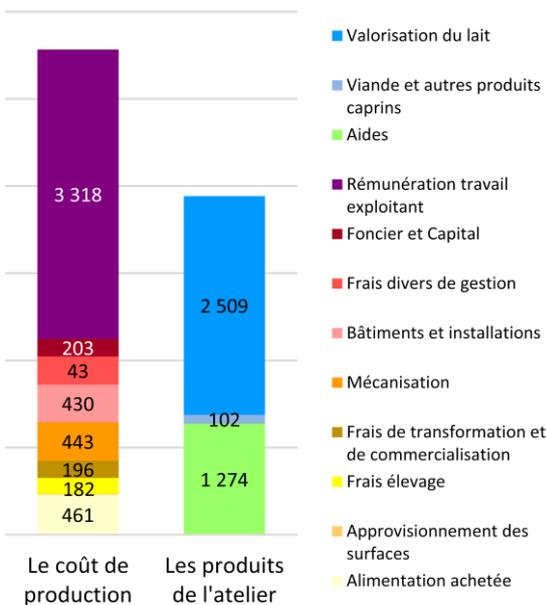
En fonction de l'altitude, du niveau d'utilisation des parcours, du climat (sécheresse estivale), les animaux restent plus ou moins longtemps en stabulation. L'impact de ces différentes situations se traduit par des quantités de fourrages distribuées allant de 500 à 700 kg/ chèvre. Ces quantités de fourrages varieront aussi en fonction du niveau de production laitière recherché.

Présentation des 22 ateliers étudiés

Main d'œuvre totale	2,2 UMO
<i>dont main d'œuvre salariée</i>	<i>0,4 UMO</i>
Nombre de chèvres	63
Lait produit/chèvre	440 litres
Quantité de lait commercialisée	26 480 litres



Quelques indicateurs sur le coût de production

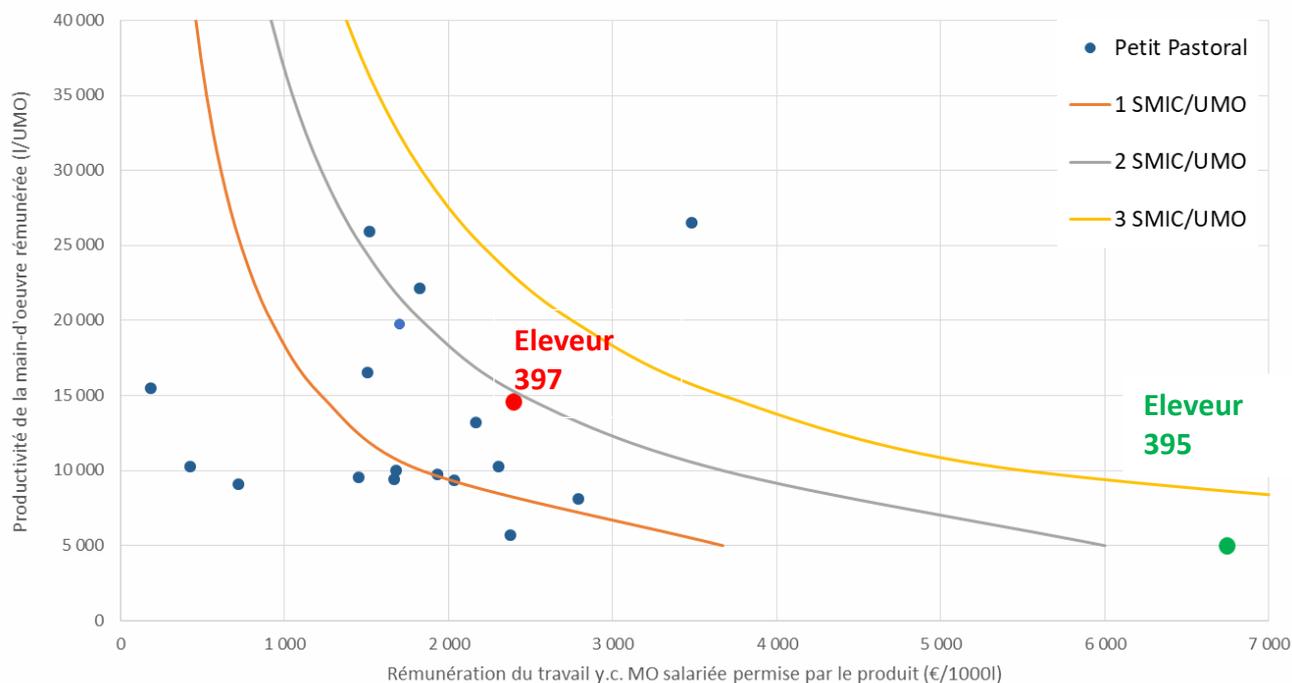


	Moyenne	Quart supérieur	Votre élevage
Productivité du travail (€/1 000 l)	12 930	21 800	
Coût de production total (€/1 000 l)	5 570	3 100	
Coût de production hors travail (€/1 000 l)	2 440	2 400	
Produit total de l'atelier (€/1 000 l)	3 880	3 760	
Valorisation du lait (€/1 000 l)	2 510	2 600	
Prix de revient du lait pour 2 SMIC/UMO exploitant (€/1 000 l)	4 190	1 940	
Rémunération travail permise par le produit (SMIC/UMO)	1,3	3,7	

COLLECTION RÉSULTATS



ANALYSE DE LA VARIABILITE DU COUT DE PRODUCTION ET DIFFERENTES STRATEGIES MISES EN ŒUVRE PAR LES ELEVEURS



Pour une productivité de 10 000 litres de lait /UMO, il faut atteindre une rémunération du travail de plus de 4 000 € / 1 000 litres pour rémunérer la main d'œuvre à plus de 2 SMIC / UMO.



Crédit photo : Henriette Coursange Syndicat Caprin des Hautes Alpes

397

**Exploitation pastorale (250 ha) de plaine en agriculture biologique.
Econome et productif pour une rémunération à 1.6 SMIC/UMO**



Productivité

L'exploitation est conduite par une personne seule qui gère 65 chèvres et 25 000 litres de lait. Cette exploitation est parmi les plus productives de la région.



Charges

Une utilisation maximale des parcours : Le troupeau est jeune et l'alimentation est assurée majoritairement à l'extérieur. **Les charges sont donc réduites**

La localisation de l'exploitation à proximité de bassins de consommation importants permet là encore des économies sur les charges de commercialisation.



Produits

Le produit total (2 600 €/1 000 litres) et la valorisation du lait (2 000 €/1 000 litres) sont dans la fourchette basse sur la région.

395

Exploitation pastorale située en zone de montagne avec des hivers longs et froids.

1,65 SMIC/UMO en misant sur le produit pour compenser une faible productivité du travail et des coûts élevés



Productivité

GAEC familial à 3 associés + 0,4 salarié. **La productivité du travail est très faible** : 70 chèvres et 15 000 litres de lait soit 4 200 litres /UMO rémunérée



Charges

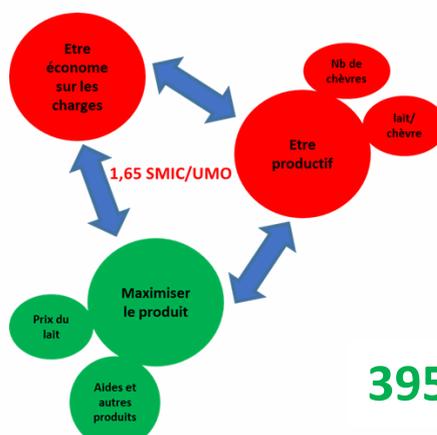
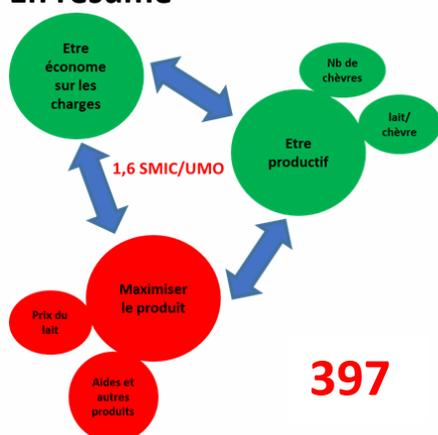
Les charges sont élevées (3 640 € de charges courante/1 000 litres) en particulier à cause des charges alimentaires et des achats de foin.



Produits

Sur cette exploitation **le revenu se fait par la maximisation du produit** (10 200 €/1 000 litres dont 3 700 €/1 000 litres liés à la valorisation du lait). Les aides de la PAC ont une part importante dans les produits.

En résumé



LES MARGES DE MANŒUVRE

Sur les exploitations en système petit pastoral, les points de vigilance sont de 4 ordres :

- Optimiser l'utilisation des parcours pour réduire les intrants alimentaires
- Chercher à améliorer la production laitière : être rigoureux sur le choix du fourrage apporté en complément, sélectionner les chèvres
- Rationnaliser les investissements en cohérence avec le volume de lait produit
- Augmenter la productivité du travail et la valorisation du litre de lait.

Améliorer les produits

	Variabilité (2 ^{ème} décile-Médiane-8 ^{ème} décile)			Votre élevages
Valorisation du lait (€/1 000 l)	2 004	2 342	2 869	
Productivité du travail (l/UMO)	9 094	10 125	19 114	
Lait par chèvre (l)	324	459	514	

Réduire les charges

	Variabilité (2 ^{ème} décile-Médiane-8 ^{ème} décile)			Votre élevages
Coût nourri logé (€/1 000 l)	2 061	1 243	854	
Mécanisation (l/UMO)	672	352	101	
Coût du système d'alimentation (€/1 000 l)	1 447	886	599	
Frais de transformation et de commercialisation (€/1 000 l)	259	158	76	

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
Juillet 2020 - Référence Idele : 00 20 601 017 - Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Syndicat caprin et fromager fermier des Hautes-Alpes

Vos contacts dans les départements :

Josine GIRAUD - Chambre d'agriculture 04 - Tél. 04 92 30 57 78 - @: jgiraud@ahp.chambagri.fr
Henriette COURSANDE - Syndicat caprin 05 - Tél. 04 92 52 53 27 - @: h.coursange@free.fr
Pascale CLERC - Chambre d'agriculture 06 - Tél. 04 97 25 76 53 - @: pclerc@alpes-maritimes.chambagri.fr
Audrey SEIGNER - Chambre d'agriculture 13 - Tél. 04 42 23 86 45 - @: a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Séverine PASTORELLI - Chambre d'agriculture 83 - Tél. 04 94 99 74 02 - @: severine.pastorelli@var.chambagri.fr
Michèle BULOT LANGLOIS - Chambre d'agriculture 84 - Tél. 04 90 74 47 40 - @: michele.bulot-langlois@vaucluse.chambagri.fr

Coordination régionale :

Christine Guinamard - Institut de l'Élevage - Tél. : 04 92 72 32 08 - @: christine.guinamard@idele.fr
Vincent ENJALBERT - MRE - Tél. 04 92 87 09 43 - @: v.enjalbert@mre-paca.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France Agrimer. et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

